ifce

ifce
institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**

les Haras nationaux

le Cadre noir

Présentation de l'ifce

14 avril 2015

Sommaire

- L'institut technique de la filière équine
- Objectifs opérationnels : appui à la filière, développement et recherche, formation, sport, traçabilité et identification, patrimoine
- Les délégations territoriales
- Personnel, budget et structures

L'institut technique de la filière équine

- L’institut français du cheval et de l’équitation est un établissement public administratif créé par décret du 22 janvier 2010, entré en vigueur le 1er février 2010, issu du regroupement de deux institutions patrimoniales : Haras nationaux et Cadre noir. Il est placé sous la double tutelle du ministère chargé des sports et du ministère chargé de l’agriculture

- Le contrat d'objectifs et de performance (COP) signé le 11 décembre 2014 par les ministres de tutelle, le président du conseil d'administration et le directeur général de l'ifce, fixe les missions confiées par l'Etat à l'Ifce pour la période 2014/2017

- Une nouvelle organisation a été mise en place le 2 avril 2015 autour de directions métiers et de délégations territoriales afin de mieux prendre en compte les évolutions apportées par le COP.

Un nouveau positionnement dans la continuité

- Deux grands métiers sont renforcés afin de développer la vocation d'institut technique de l'Ifce: l'appui à la filière et le transfert des connaissances

- Un métier est mis en évidence : il s'agit de donner au SIRE (système d'information relatif aux équidés) la lisibilité politique nécessaire dans un contexte en pleine mutation

- Une nouvelle mission est confiée à l'Ifce : le contrôle sanitaire afin d'assurer la traçabilité des équidés et la sécurité sanitaire de la filière

- L'Ifce conforte son organisation par métier dans ses autres domaines opérationnels: sport, formation, Cadre noir, mission internationale,...

Appui à la filière

- Structurer les débats entre les pouvoirs publics et la filière, au sein d'une instance, dès 2015
- Apporter une expertise technique et économique sur les dossiers d'actualités de la filière (connaissances et moyens de l'ifce)
- Construire un programme de développement avec les OSP pour valoriser les produits d'élevage, les équidés de sport et les équidés de travail
- Appuyer les actions de coopération à l'international de la filière
- Effectuer une veille réglementaire au service de l'Etat et des OSP

© D.R.

Chiffres 2014

53 interlocuteurs privilégiés des races qui mettent en action les différents services de l'ifce pour répondre aux attentes des associations

1 service emploi-formation dédié à la filière équine, équi-ressources : 1 800 offres enregistrées, 1 300 connexions par jour sur le site internet, 1 observatoire des métiers

1 observatoire économique et social du cheval

Développement et recherche

- Fournir aux acteurs de la filière les informations nécessaires à leur prise de décision dans les domaines génétiques, zootechniques, socioéconomiques, pédagogiques et sportifs

- Faire émerger les besoins de la recherche grâce au conseil scientifique de la filière

- Formaliser les résultats et élaborer des schémas de transfert vers les publics concernés

- Développer les réseaux de diffusion sur le terrain

© D.R.

Chiffres 2014

Près de 950 000 euros de financement
31 projets de recherche et innovation soutenus
910 000 vues sur équi-paedia
1 250 personnes présentes aux journées d'information et équi-meetings
2 478 contacts sur les points info en territoire

Formation

- Développer des formations de référence dans le domaine de la reproduction et de l'équitation
- Intervenir de manière ciblée pour la formation professionnelle des enseignants et des entraîneurs en complémentarité avec l'offre existante
- Faire évoluer les référentiels de formation à la lumière des résultats de la recherche
- Développer une école supérieure de référence pour la filière équine

© D.R.

© D.R.

Chiffres 2014

- 87 914 heures de formation à l'École nationale d'équitation
- 60 266 heures de formation à l'École nationale professionnelle des Haras
- 51 464 heures de formation sur les sites Haras nationaux en région
- 1 école supérieure du cheval et de l'équitation en 2015

Sport

- Concourir à l'amélioration du sport de haut niveau en partenariat avec la Fédération française d'équitation et la Fédération française Handisport
- Soutenir la filière d'accès au haut niveau
- Devenir un établissement référent pour l'équitation dans le réseau « Grand Insep »
- Mettre à disposition les sites de l'Ifce pour appuyer les fédérations et leurs équipes d'encadrement pour soutenir le haut niveau

© D.R.

Chiffres 2014
605 compétitions sportives organisées sur les 16 sites de l'Ifce organisant des compétitions équestres
97 074 partants
155 000 spectateurs

Traçabilité et identification

- Garantir la traçabilité des équidés et structurer les données au service des races et de la filière, en développant et mutualisant un système d'information dématérialisé avec les partenaires de la filière pour :
  - appuyer la sélection,
  - sécuriser les démarches et les transactions,
  - accroître la fiabilité des services et des informations
  - assurer le rôle de base de référence des équidés, des détenteurs, des bases de données génétiques,
  -développer des services pour les utilisateurs finaux, vétérinaire, sportif, éleveur, propriétaire ou cavalier

© D.R.

Chiffres 2014

3 303 442 équidés enregistrés dans la base dont 99 599 crées
1 191 346 personnes dont 113 084 créées
868 379 opérations administratives réalisées
203 693 appels téléphoniques et 52 464 courriels traités
92 962 comptes internet créés habilités aux démarches actifs en 2014
72% des déclarations de saillies réalisées en ligne
7,5 millions de pages « infoschevaux » consultées sur internet
88% de taux de satisfaction des utilisateurs

Patrimoine

- Porter la dimension historique de l'établissement en valorisant son patrimoine matériel et immatériel
- Faire vivre les savoir-faire relatifs aux métiers traditionnels des Haras nationaux
- Assumer la responsabilité de la valorisation du label Unesco attribué à l'équitation de tradition française, « patrimoine culturel immatériel de l'humanité »

© D.R.

Chiffres 2014

46 893 visiteurs sur le site de Saumur
23 882 spectateurs aux présentations publiques du Cadre noir à Saumur
19 431 spectateurs aux Galas du Cadre noir à Saumur
540 000 visiteurs sur les sites Haras nationaux

International

- Appuyer les OSP à l'export et au développement économique de la filière française
- Animer un réseau d'expertise afin de faire valoir les intérêts français dans les instances internationales
- Effectuer une veille réglementaire pour informer les professionnels et anticiper les travaux sur les dossiers d'actualité
- Développer ses actions à l'international en s'appuyant sur son expertise en ingénierie de formation et de système d'informations

© D.R.

Chiffres 2014

9 certificats exports validés et mis en ligne sur Expadon ; reprise des exportations vers la Chine
260 K€ générés par la clientèle internationale
200 professionnels étrangers de 17 nationalités à Saumur
34 délégations étrangères au Haras national du Pin hors des Jeux équestres mondiaux 2014

Délégations territoriales

- Représenter l'ifce en territoire et assurer le développement de ses services au plus près des acteurs de terrain :
  - Formation
  - Conseil, expertise
  - Diffusion d'informations
  - Contrôle d'identification
  - Assistance à projet
  - Appui aux acteurs de la filière
  - Diffusion des résultats de la recherche

© D.R.

Chiffres
12 délégations territoriales

Délégation
Nord Pas-de-Calais
Picardie
Compiègne
Délégation
Alsace/Lorraine
Champagne-Ardenne
Saint Lô
Délégation Normandie
Le Pin
Paris
Les Bréviaires
Pfaffenhoffen
Rosières-aux-Salines
Montier-en-Der
Lamballe
Délégation Bretagne
Hennebont
Délégation
Centre
Ile-de-France
Le Lion d'Angers
Délégation
Pays de la Loire
Saumur
Amboise
Délégation
Bourgogne
Franche-Comté
Besançon
La Roche-sur-Yon
Cluny
Délégation
Poitou-Charentes
Aquitaine nord
Délégation
Limousin
Chazey-sur-Ain
Saintes
Pompadour
Délégation
Rhône-Alpes
Auvergne
Aurillac
Villeneuve-sur-Lot
Rodez
Uzès
Délégation
Aquitaine
Massif pyrénéen
Délégation
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Languedoc-Rousillon
Midi-Pyrénées
Corse
Gelos
Tarbes

Personnel, budget et structures

Personnel fin 2014

- 862 personnes équivalent temps plein (ETP)

Budget 2014

- 42 M€ de subventions (agriculture et sport)
- 18, 1 M€ de recettes propres

Structures

- 12 délégations territoriales
- Un réseau de 23 sites (dont 20 Haras nationaux)
- 1 École nationale d'équitation (49-Saumur)
- 1 École nationale professionnelle des Haras (61- Le Pin)
- 1 réseau de 12 écoles d'attelage
- 1 station expérimentale pour la recherche équine (19-Chamberet)
- 2 médiathèques (Saumur, le Pin)